

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE
FAISABILITE TECHNIQUE, ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE POUR
L'AMENAGEMENT D'UN DEBARCADERE A NDOKOA**

02 aout 2023

OBJET

Ce document présente les éléments de recrutement d'un Consultant National pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique, économique et environnementale pour l'aménagement d'un débarcadère à Ndokoa dans le cadre du Plan d'Aménagement de la Pêche de la retenue d'eau de l'Aménagement Hydroélectrique de Nachtigal amont

VALIDATION

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
Asser YOKE Cadre Pêche	Thierry MOTCHEBONG Responsable PAR-PRME- PADEL	Catherine MINYA Directrice Environnement et Social

LISTE DE DIFFUSION

Interne : Directeur Général-Directrice-Environnement et Social-Directeur d'Exploitation.

ACCESSIBILITÉ

Confidentiel	Document destiné exclusivement aux personnes nommément désignées dans la liste de diffusion
Restreinte	Document destiné exclusivement aux fonctions figurant dans la liste de diffusion.
Interne	Document interne diffusable au sein de l'entreprise.
Libre	Document de diffusion libre à l'interne et à l'externe

td

REGLEMENT DE CONSULTATION

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE NATIONAL POUR : La réalisation d'une étude de faisabilité technique, économique et environnementale pour l'aménagement d'un débarcadère à Ndokoa dans le cadre du Plan d'Aménagement de la Pêche de la retenue d'eau de l'Aménagement Hydroélectrique de Nachtigal amont.

Maître d'Ouvrage : Nachtigal Hydro Power Company SA (NHPC)

Date limite de réception des offres : **Lundi 28 Août 2023 à 00h (heure de Yaoundé)**

Déposée contre décharge à l'adresse suivante : Immeuble Foul'Assi 1067 Bis, Rue 1750, Nouvelle Route Bastos, CAMEROUN

Ou envoyée par voie postale à l'adresse suivante : BP : 35543 YAOUNDE, CAMEROUN

ARTICLE 1- OBJET DE LA CONSULTATION

NHPC souhaite recruter un Prestataire national pour l'accompagner dans la mise en place d'une assistance technique à la réalisation d'une étude de faisabilité technique, économique et environnementale pour l'aménagement d'un débarcadère à Ndokoa dans le cadre du Plan d'Aménagement de la Pêcherie de la retenue d'eau de l'Aménagement Hydroélectrique de Nachtigal amont.

ARTICLE 2- CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Date de mobilisation – Reconduction

Le titulaire du marché devra être en capacité de se mobiliser et de démarrer la prestation sous 30 jours calendaires maximum à compter de la réception de l'Ordre de Service.

Reconduction : Le marché ne pourra pas être reconduit.

2.2 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation remis aux soumissionnaires comprend les éléments suivants :

- Le présent règlement de consultation, la description des prestations et un modèle de déclaration sur l'honneur du soumissionnaire.

2.3 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **soixante (60)** jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 3 –PRESENTATION DES OFFRES

Les soumissionnaires auront à produire, dans une enveloppe cachetée **les pièces ci-dessous définies** datées et signées par eux, **rédigées en langue française, en 3 exemplaires originaux papier + 1 copie électronique sur clé USB ou CD Rom.**

- 1 Une lettre de soumission** datée et signée, indiquant l'engagement du soumissionnaire à réaliser la prestation dans les conditions de prix et de délai proposées ;
- 2 Une offre financière détaillée, datée et signée, incluant une proposition d'échéancier de paiement ;**
- 3 Un Dossier administratif comprenant :**
 - La carte de contribuable en cours de validité ou équivalent (copie certifiée conforme signée par les services compétents des impôts) ;
 - Le registre de commerce ou équivalent ;
 - Un certificat d'imposition en cours de validité signé d'un responsable des impôts habilité ; territorialement compétent (original) ;
 - Une attestation de non-faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire (original) ;

- Une attestation de non-redevance et le bordereau de situation fiscale en cours de validité (original) ;
- Une attestation de soumission pour la Caisse Nationale de prévoyance Social (original) ou équivalent ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (original) ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile Professionnelle ;
- L'attestation et le plan de localisation ;
- Pour les prestations réglementées, l'agrément ou l'habilitation du prestataire ;
- Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original), ainsi que la copie de la convention de groupement. Dans ce cas, les pièces 1 à 9 devront être produites pour chacun des membres du groupement ;

Pour les soumissionnaires résidant hors Cameroun :

- Attestation régularité fiscale (ou équivalent) ;
- Attestation de vigilance confirmant le paiement des cotisations sociales (ou équivalent) ;
- Relevé de Situation Comptable (ou équivalent) ;
- registre du commerce et des sociétés (ou équivalent).

N.B. : Les pièces administratives devront être produites en original ou copies certifiées conformes par l'autorité du service émetteur et datées de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

4. Un Mémoire technique

Ce document comprendra :

- Une note méthodologique de réalisation des prestations, comprenant les aspects logistique et planning ;
- Les références et CVs du soumissionnaire ;
- Des commentaires sur les termes de référence annexés.

5. La déclaration sur l'honneur annexée dûment remplie et signée

La description des prestations, ses annexes et autres pièces du dossier de consultation sont à remettre dans l'offre.

ARTICLE 4- EVALUATION DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

4.1 Recevabilité de l'offre

Les plis seront ouverts et la Commission d'Appel d'Offre décidera :

- Soit de demander les pièces manquantes dans un délai défini pour les offres incomplètes ;
- Soit d'écarter les offres incomplètes.

4.2 Evaluation des offres

Au terme de l'analyse des offres, un classement sera effectué. L'offre ayant obtenu la meilleure note globale après analyse technique et financière sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères énoncés ci-dessous :

Note A – Critère Prix

Montant de l'offre*

* Le soumissionnaire qui propose le montant le plus faible a la note de 10
 Les autres soumissionnaires ont la note suivante : $10 \times (\text{prix le plus bas obtenu} / \text{prix du soumissionnaire})$

Note B – Critère Technique

Sous-Critère	Coefficient de pondération	Note de 0 à 10	Note pondérée =coefficient x Note
B1 – Les références et CVs du soumissionnaire	0.50		
B2 – Les commentaires sur les Termes de référence	0.10		
B3 – Méthodologie, logistique, planning	0.40		
Note technique B			Somme des notes pondérées

NOTE FINALE- INTEGRATION DES COEFFICIENTS DE PONDERATION

Critère	Coefficient de pondération	Note de 0 à 10	Note pondérée =coefficient x Note
Note A – Critère Prix	1/3		
Note B – Critère Technique	2/3		
Note GLOBALE			Somme des notes pondérées

4.3 Attribution du marché

Le Maître d’Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l’offre a été reconnue conforme pour l’essentiel aux Termes de Référence, qui dispose des capacités techniques requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l’offre globale (technique+financière) a été évaluée la meilleure en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le Maître d’Ouvrage notifiera à l’attributaire du Marché par tout moyen laissant trace écrite, que sa soumission a été retenue.

Cette lettre indiquera le montant que le Maître d’Ouvrage paiera au Prestataire au titre de l’exécution du Marché et le délai d’exécution.

ARTICLE 5- CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES



Les offres, sous pli cacheté, devront être déposées contre décharge à l'adresse suivante : Immeuble Foul'Assi 1067 Bis, Rue 1750, Nouvelle Route Bastos, YAOUNDE, CAMEROUN, avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du présent règlement de la consultation ; ou envoyées par voie postale à BP :35543 YAOUNDE, CAMEROUN et réceptionnées dans la boîte postale avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du présent règlement de la consultation.

Les plis porteront les mentions suivantes :

Monsieur le Directeur Général de NHPC Adresse : voir ci-dessus selon le mode d'acheminement de l'offre Offre pour le marché « Mise en place d'une assistance technique nationale pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique, économique et environnementale pour l'aménagement d'un débarcadère à Ndokoa dans le cadre du Plan d'Aménagement de la Pêcherie de la retenue d'eau de l'Aménagement Hydroélectrique de Nachtigal amont. Entreprise :
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

ARTICLE 6- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1 Droit de préférence

Il ne sera pas fait application des dispositions du droit de préférence.

6.2 Informations techniques et sur la procédure achats

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les soumissionnaires devront faire parvenir en temps utile une demande écrite ou un courriel à :

Thierry.motchebong@nhpc.cm

joel.mpressa@nachtigal-hpc.com

--

ANNEXE 1- DECLARATION SUR L'HONNEUR

A l'attention de M. le Directeur Général de NHPC,

Je soussigné (e) agissant en qualité de

.....**déclare sur l'honneur**, que

l'entreprise (Nom et adresse)

- A satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales,
- N'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin du casier judiciaire.
- N'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions au code pénal ou au code général des impôts.
- N'est pas en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle en application des textes en vigueur.

Fait à

Le

TERMES DE REFERENCES DE LA PRESTATION

- 1) DESCRIPTIF ET CHAMP D'INTERVENTION DU PROJET NACHTIGAL-AMONT
- 2) OBJECTIFS DE LA PRESTATION ET RESULTATS ATTENDUS
- 3) LIVRABLES
- 4) DUREE ET CALENDRIER
- 5) PROFIL REQUIS

1) Descriptif et champ d'intervention du projet Nachtigal-amont

Le projet de la construction de l'Aménagement Hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW), le Projet, consiste en la construction d'une centrale hydroélectrique sur le fleuve Sanaga à Nachtigal et d'une ligne de transport d'énergie à haute tension reliant la centrale et un nouveau poste de 225 kV à construire à Nyom 2, Yaoundé.

Le site de Nachtigal est localisé à environ 65 km au nord de Yaoundé. La figure présentée ci-après illustre l'emplacement de la retenue et de la centrale ainsi que le tracé de la ligne de transport d'énergie haute tension.

Le site du barrage est situé à quelques km en amont du bac de Nachtigal, au niveau des « chutes amont » à Ndokoa-Ekombitié (arrondissement de Mbandjock) ; le site de l'usine est situé à 3 km en aval, entre les localités de Ndji et Ndokoa (voir figures ci-dessous).

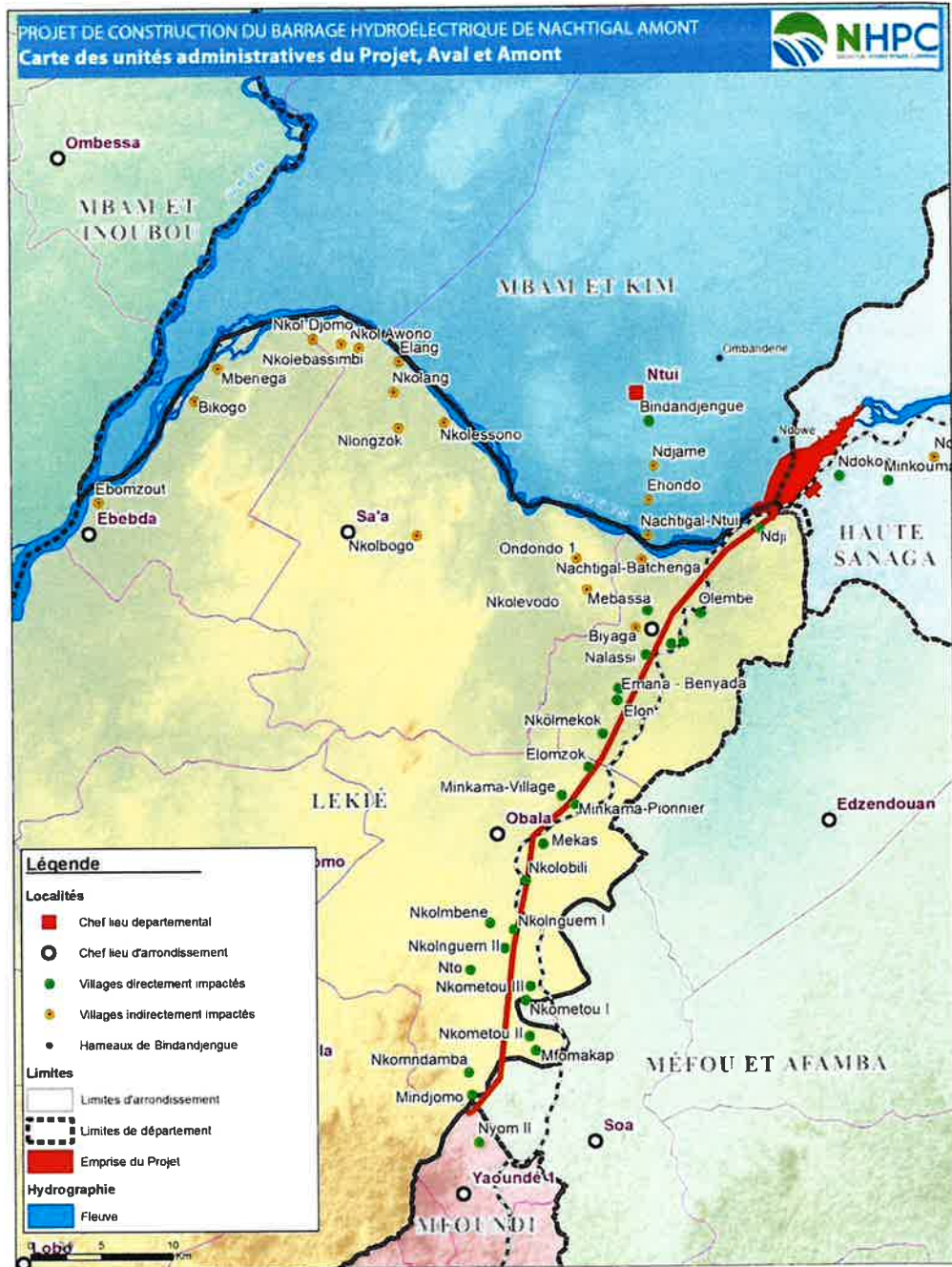


Fig. 1. Localisation du projet

2) Objectifs de la Prestation et résultats attendus

Le Plan d'Aménagement de la Pêche a été réalisé en 2023. Il comprend six (06) axes d'intervention avec des mesures de gestion à mettre en œuvre dans et autour de la retenue d'eau du Projet. Ces mesures comportent entre autres, la construction d'un débarcadère à travers une assistance technique. L'enjeu de cette assistance technique est d'accompagner la NHPC à la réalisation d'une étude de faisabilité technique, économique et environnementale pour l'aménagement d'un débarcadère à Ndokoa dans le cadre du Plan d'Aménagement de la Pêche de la retenue d'eau de l'Aménagement Hydroélectrique de Nachtigal Amont.

Objectifs de la mission :

Sous la supervision du Directeur Environnement et Social de NHPC, le Consultant travaillera en étroite collaboration avec les responsables de la gestion de la pêche de la NHPC, le MINEPIA et les parties prenantes du Projet sur le site d'intervention.

Le Consultant devra proposer des plans généraux des ouvrages et décrire les travaux associés. L'ouvrage à construire visera à lever les contraintes environnementales devant affecter les activités de pêche dans la retenue. L'objectif est de proposer les options technico-économiques et environnementales les plus appropriées et avantageuses concernant l'aménagement du site du débarcadère qui répondra aux besoins des pêcheurs, mareyeuses et communautés riveraines. Il s'agira spécifiquement pour le Consultant de :

- Décrire le contexte du site de construction du débarcadère ;
- Décrire et analyser les composantes du débarcadère ;
- Identifier les ouvrages associés au débarcadère visant à améliorer les conditions de manipulation et de stockage à froid des captures ;
- Evaluer les risques environnementaux associés aux travaux notamment en lien la pêche, la dégradation des habitats de poisson, la sureté hydraulique, etc. et proposer des mesures de gestion desdits risques ;
- Evaluer les coûts relatifs aux travaux préconisés (estimation sur la base de devis) ;
- Evaluer la durée de réalisation des travaux ;
- Proposer les plans détaillés de construction de l'ouvrage.

Les propositions devront être en accord avec la réglementation en vigueur. L'étude se basera sur des travaux similaires pertinents (types de travaux, coûts estimatifs) réalisés dans d'autres barrages de retenue aux niveaux national et/ou régional (Afrique subsaharienne).

Résultats attendus :

- 1) Le contexte du site est clairement présenté ;
- 2) Les composantes du débarcadère sont décrites et minutieusement analysées ;
- 3) Les risques environnementaux sont évalués et maîtrisés ;
- 4) Les coûts de construction et les plans détaillés du débarcadère ;
- 5) Le chronogramme des activités de construction du débarcadère est connu.

2) Livrables

Les livrables de la mission comprendront :

- **Livrable 1** : Note préparatoire (méthodologie de l'étude et compréhension de la mission) et Procès-Verbaux des entretiens de terrain ;
- **Livrable 2** : Rapport préliminaire de l'étude conformément aux objectifs de la mission indiqués ;
- **Livrable 3** : Rapport final de l'étude prenant en compte les observations de NHPC, du MINEPIA et des parties prenantes du Plan.

4) Durée, calendrier et budget

La prestation est prévue sur trois (03) mois, non renouvelable, avec un démarrage après la signature.

5) Profil requis

Les candidatures seront examinées au regard des critères suivants :

- Diplôme Universitaire Supérieur en Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et/ou architecture ;
- Au moins 05 ans d'expérience dans le domaine des travaux publics (étude, conduites des travaux, contrôle...)
- avec au moins trois références ;
- Expérience dans la réalisation et conduite de travaux d'infrastructures d'aménagements en lien avec les activités lacustres et fluviales ;
- Expérience dans la réalisation et conduite de travaux en milieu rural ;
- Nationalité camerounaise ;
- Solides compétences en matière de rédaction de rapports.



T. Motchebong



CATHERINE MINYA